

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07/08 Fax : (228) 22 22 14 89 - B.P. : 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations 1
Avis de pertes de titres fonciers 2

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0190/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 02/03/2016

Titre : COOPERATIVE KALITY TECHNOLOGIE ET
MANAGEMENT
Coop. K. T. M.)

Siège : Lomé - Quartier Doumassessé - TOGO

But : La coopérative a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle de ses membres.

Lomé, le 02 mars 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0535/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA DU 24/06/2016

Titre : OASIS D'ESPERANCE - TOGO

Siège : Lomé - Quartier Aflao-Batomé - TOGO

But : L'association a pour but de venir en aide aux enfants et aux jeunes démunis.

Lomé, le 24 juin 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0686/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 16/08/2016

**Titre : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
(A. DE. G. E.)**

Siège : Lomé, quartier Bè-Katanga - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement socio-économique et culturel des populations dans l'optique d'un développement humain durable et participatif.

Lomé, le 16 août 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0705/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 26/08/2016

**Titre : ORGANISATION POUR L'ACTION, LA SOLIDARITE
INTERACTIVE ET LE SOUTIEN
(O. A. S. I. S.)**

Siège : Agoè-Cacaveli (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées.

Lomé, le 26 août 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 996/MISD-SG-DAPSCDSC du 03/09/99 du 16/08/2016

Titre : AGLOW INTERNATIONAL TOGO

Siège : Lomé - TOGO

But : - Glorifier, adorer et louer Dieu dans tous les domaines de la vie ;
- Partager avec tous les croyants le plein Evangile de Jésus-Christ.
- Favoriser la communion entre les femmes.

Lomé, le 16 août 2016

Le ministre de l'Administration territoriale,
de la Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 4972TT inséré au livre foncier du territoire du Togo, Vol. XXVI, F° 47, appartenant à M. Jacob Gigli ISSAH employé de commerce au Ghana (Kédjébi) demeurant à Lomé, Togo.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 7940RT inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. XLI, F° 4, appartenant à M. Jacob Gigli ISSAH acheteur des produits à Kédjébi (Ghana) demeurant à Lomé Togo.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 2795TT inséré au livre foncier du territoire du Togo Vol. XV, F° 71, appartenant à M. Jacob ISSAH acheteur des produits demeurant à Lomé, Togo.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 10801 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LV, F° 58, appartenant à M. KOUDAYA Koffi Robert, agent des impôts à Atakpamé.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 17255 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol. LXXXVII, F° 103, appartenant aux héritiers de feu AMEVO Bagla.

Pour première insertion